

DU 05 Février 2020

OBJET

N° 02/2020

Travaux AEP
Demandes de
Subvention

Ainsi fait et délibéré les jour, mois
et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Olivier AMRANE



Document transmis à la Sous-
Préfecture de TOURNON

le.....
publié et notifié

le.....
ACTE RENDU EXECUTOIRE
(Article L 2131-1 du CGCT)

Le Président,
Olivier AMRANE

REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

19 FEV. 2020

L'an deux mille vingt, le cinq février, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Boffres, sous la présidence de Monsieur Olivier AMRANE.

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 32

Qui ont pris part au vote : 32

Date de convocation du Comité : 24 janvier 2020

Présents votants : MM. Olivier AMRANE, Christian ALIBERT, Antoine DE PAMPELONNE, Dominique DUPRET, Marcel JULIEN, Gilbert DEJOURS, Fabrice BASSET, Philippe BONNEFOY, Daniel GUEZE, Patrick DERIVAZ, Stéphane LAFAGE, Gilbert BOUVIER, Gérard GLORIEUX, Michel CLUZEL, Jacques DUNOGIER, Michel CIMAZ, Gilles QUATREMERE, Bernard BERGER, Jean-Pascal PEREYRON, Alain BOS, Daniel FAYARD, Michel MOULIN, Gilles LEBRE, Pierre LUYTON, Jacques-Henri ROCHE, Hervé COULMONT, DEFAIVRE Claude, Christian AUDEMARD, Marcel FRECHET, Jean-Marc SITAR et Mmes Ghislaine CHAMBON, Thérèse PRALY et Eliane BLACHE.

Absents excusés : MM. Philippe PONTON, Daniel BLACHE, Laurent COURBIS, Daniel DUFOUR, Christophe FRACHON, Michel REYNAUD, Éric BOURRY, Gilles BRUN, Stephan CHABOUD, Michel BRET, Fabrice CHIROUZE, Patrice POMMARET et Yohan BLANCHARD.

Présidence : M. AMRANE Olivier.

Secrétaire de séance : Mme. Éliane BLACHE.

Le Rapporteur : Monsieur Olivier AMRANE, Président.

Monsieur le Président explique qu'il est nécessaire de solliciter des subventions afin de compléter le financement des travaux suivants et de pouvoir planifier au mieux les travaux selon les financements obtenus.

Commune	Lieu	Montant HT
St Jean Chambre	Extension réseau Quartier L'Agrevou	35 000,00 €
Châteauneuf de Vernoux	Extension réseau Quartier Logeure	37 650,00 €
St Sylvestre	Réservoir	386 000,00 €
	TOTAL TRAVAUX	458 650.00 €

Il est proposé de déposer des demandes de subvention :

- au titre de la DETR 2020
- auprès du Conseil Départemental
- auprès de l'Agence de l'Eau
- auprès de tout organisme susceptible d'accorder son soutien financier

**Syndicat d'Eau Potable
Crussol - Pays de Vernoux
(Ardèche)**

OBJET

N° 02/2020

**Travaux AEP
Demandes de
Subvention**

DÉLIBÉRATION :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

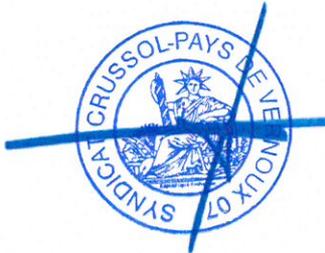
-Autorise Monsieur le Président à déposer des demandes de subvention :

- au titre de la DETR 2020
- auprès du Conseil Départemental
- auprès de l'Agence de l'Eau
- auprès de tout organisme susceptible d'accorder son soutien financier

-Charge Monsieur le Président de toutes les démarches correspondantes et l'autorisent à signer les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois
et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Olivier AMRANE



Document transmis à la Sous-
Préfecture de TOURNON

le.....
publié et notifié

le.....
ACTE RENDU EXECUTOIRE
(Article L 2131-1 du CGCT)

Le Président,
Olivier AMRANE